

La politique de la France dans ses colonies

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

Et dans une interview — ce n'est plus un discours : les ministres du Front populaire n'utilisent pas tous la même méthode — au *Matin* du 7 avril 1937 :

« Il s'agit de savoir si nous ne voulons pas garder l'Algérie. Si nous ne voulons maintenir notre prestige, il faut faire dans la colonie une politique d'autorité. Trop de propagandes s'exercent ici contre la France. Dans tous mes discours, je n'ai cessé de la prôner publiquement et cela m'a valu de chaleureux remerciements de tous les administrateurs qui représentent la France dans la colonie. Leur action ne saurait être discutée. Il est urgent d'opérer un redressement. C'est une question de poigne... »

« Il faut appeler l'essentiel des déclarations de M. Aubaud. Je ne veux pas les commenter. Elles se suffisent à elles-mêmes et elles suffisent à démontrer que M. Raoul Aubaud est trop vieux pour comprendre quoi que ce soit aux problèmes qui se posent en terre d'Afrique. A un peuple qui clame sa faim, Monsieur le Ministre répond en brandissant une trique vigilante et vengeresse. Peut-être pense-t-il que c'est là un moyen de gouvernement excellent. L'autorité ? Elle a toujours existé. Que Monsieur le Ministre se rassure. Nous avons toujours compté avec elle. Elle a d'ailleurs été d'une sollicitude qui ne s'est pas démentie un seul instant depuis plusieurs décades. »

Aussi, lorsqu'il éprouve le besoin, avec des frémissements d'indignation, d'en faire le rappel périodique, nous nous permettons de nous amuser follement. Et dans la mesure où M. Raoul Aubaud a exprimé la pensée gouvernementale, nous sommes obligés de constater que ladite « pensée » est quelque peu indigente. Pour un gouvernement présocialiste, c'est fait laird. Nous sommes loin de la « théorie du pouvoir d'achat » à l'usage des masses de ce pays (c'est-à-dire 40 + 60 millions de Français, comme de bien entendu). Réjouissez-vous, colonisés ! Depuis le 7 avril, il ne s'agit plus pour vous qui êtes 60 millions le ventre creux, que d'une poigne. Et si vous bougez, on vous tirera « comme des lapins », comme à Médéa.

Il n'est point besoin d'insister sur le caractère contradictoire des déclarations de M. Viénot et de M. Aubaud. Il en est tout de même de savoureuses que je me permets de souligner.

M. Viénot. — « Il s'agit, dans tous les domaines, de créer une effective et indiscutable solidarité franco-tunisienne... Certains intérêts privés des Français en Tunisie ne se confondent pas nécessairement avec l'intérêt de la France. Un pays comme le nôtre ne fondera pas sur la contrainte, même lorsqu'il doit l'employer, un pouvoir durable. »

L'intérêt autant que le devoir nous force à nous en souvenir et les intentions dont je vous ai fait part répondent à l'un et à l'autre. »

M. Aubaud. — « Des mesures d'exception sévères seraient indispensables. Cette politique d'autorité, je l'ai faite mienne. J'ai tenu à clamer hautement qu'elle s'identifiait avec celle du gouvernement. »

Et comme le gouvernement n'a ni officiellement ni officieusement désavoué ces propos, nous nous permettons de lui poser les questions suivantes :

Est-ce Monsieur Viénot ou Monsieur Aubaud qui exprime la politique coloniale du gouvernement ?

Est-ce Monsieur Maurice Viollette, dont le silence devient de plus en plus inquiétant ?

En tous cas, si nous devons les juger par les réalisations du Front populaire dans le nord africain, nous ne sommes pas loin de penser que M. Raoul Aubaud est le seul à avoir exprimé — maladroïtement peut-être — le machiavélisme des vainqueurs de mai 1936. Mais alors de qui se moque-t-on ?

Et quand donc verrons-nous — et ceci est une question subsidiaire — le parti communiste, initiateur du Front populaire, intervenir au nom du pain, de la paix et de la liberté, pour mettre un peu d'unité dans les palabres ministérielles ?

Pour l'instant, nous ne réclavons pas autre chose. AHMED et MOHAMED, agitateurs.

Dans la Presse

On meurt de faim dans nos campagnes. On meurt de faim sous le drapeau français.

Les enfants sont d'une maigreur qui dénonce non pas une nourriture insuffisante, mais le manque de nourriture.

(De « La Dépêche Algérienne » du 10-4-37, sous la plume de M. Zanette.)

Et dire que M. R. Aubaud fut assez arrogant sur ne pas voir tout cela. Quel cynisme !...

Une élection a eu lieu le 25 avril à Guelma

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

Puis, ce fut le tour du candidat qui déclara notamment :

« Si je me présente à cette élection au nom du Parti du Peuple algérien, c'est pour montrer la discipline de notre organisation et démontrer que le peuple a ses défenseurs. »

Il fut applaudi par toute l'assistance. La foule fut émue par ses paroles d'apaisement. Des vieux, des jeunes manifestèrent leur sympathie à la cause que nous défendons et qui nous est chère.

Pour tromper la population, tous les moyens furent employés par nos adversaires, y compris les communistes en 1937.

Pour induire en erreur nos frères des environs, Lakhdari et Cie firent courir des bruits mensongers, en faisant croire que la candidature de Herga Abdelkader est soutenue par les bœni-oui-oui.

Le bureau du scrutin, qui était à la mairie, fut ouvert à 7 h. 30, sous la présidence de M. Prunetti, adjoint au maire, un des échantillons démodés de l'impérialisme. Il poussa la partialité jusqu'à prendre comme assesseurs que des partisans du candidat adversaire.

Alors commencèrent les véritables coups de force : expulsion du bureau de vote de Boudjerida Amar pour avoir intervenu contre l'aliénation de la liberté du droit de vote.

Ensuite, provocation du sieur Bendjéma. Au lieu même où s'effectuent les opérations, survint le cynique Lakhdari, toujours avec le même langage du renégat impatient, gratifiant d'épithètes, qui lui conviendraient à merveille, notre organisation. Les rancœurs que ces gens-là nourrissent à notre égard ne font que nous encourager à les dénoncer publiquement.

Pour avoir protesté contre les infamies de ce voyageur du commerce politique, Jelloul Ahmed et Herga Mahieddine furent expulsés, à leur tour, par la police sur l'ordre pur et simple de Lakhdari.

Il ne restait au bureau de vote que Lakhdari et ses compagnons.

Aussi c'est sans être inquiétés qu'ils sabotèrent le scrutin. Nos adversaires peuvent se vanter de tout cela ! « Qui sait attendre, saura comprendre. »

Deux jeunes gens, Oheghib Abdesselem et Mebaraki Tahar, furent conduits au commissariat de police pour avoir crié : « Vive le Parti du Peuple algérien ! »

Le commissaire Sbaoui et le brigadier Saracco les malmenèrent brutalement. Ces jeunes gens ne furent lâchés qu'à une heure avancée de la nuit.

Jelloul intervint pour les faire mettre en liberté ; le commissaire lui déclara : « Foutez-moi le camp, vous allez voir ce que c'est que la France. »

A la mairie, nos amis ne furent même pas admis au dépouillement.

A 7 heures, le résultat du scrutin fut donné.

Herga Abdélkader : 29 voix, Bâadjharbi : 444 voix (ELU), Bulletins blancs : 40, Bulletins nuls : 32, Divers : 5, Enveloppes vides : 11, Inscrits : 728, Suffrages exprimés : 561.

Après la proclamation des résultats, Lakhdari, toujours cynique, déclara qu'il ne voulait pas du nationalisme arabe en Algérie. Puis notre ami Herga Abdélkader, en quelques paroles de sagesse, met en garde la population contre les fausses nouvelles et dit qu'il estimait comme père son adversaire Bâadjharbi, tout en sauvegardant au-dessus de tout l'intérêt national, il montra combien la discipline est indispensable. Un tonnerre d'applaudissements accueillit ses bonnes paroles.

Nous félicitons notre frère Herga Abdélkader pour sa bonne conduite à cette occasion.

JEILOUL.

UN ECRI TEAU ORIGINAL

La population musulmane d'Aïn-Témouchent se demande dans quel but la municipalité locale tolère l'existence sur la façade d'une maison de la rue Pasteur d'un écriteau dont le contenu ne manque nullement d'originalité, et dont voici le texte :

« Cette maison est construite sur l'emplacement de l'ancien réduit de la Redoute d'Aïn-Témouchent, défendu du 28 septembre au 5 octobre 1845 contre 1.500 Arabes commandés par Abd-El-Kader. »

Le capitaine des zouaves Safrané, commandant supérieur, avait sous ses ordres 65 hommes du 15^e Légal et 14 civils requis par lui.

« Les ressources étaient de 60 cartouches par homme et une charrie braquée sur l'ennemi figurait l'artillerie. »

« Que l'opinion publique mesure un peu le cynisme des procédés vils auxquels ont recourus les colonialistes et que les bons Français méditent jusqu'à quel point le sentiment nettement anti-arabe des nationaux de la trempe du maire Danthon sont développés. »

En Algérie, le grand mot d'ordre des factieux reste toujours le même : exciter les passions agiter le sentiment des uns contre les autres.

De quel côté sont donc les agitateurs ?

Abonnez-vous à « El Ouma » Faites abonner vos amis

La réception des « Amis d'El Ouma » par la Commission d'Enquête

Les membres de la Commission d'enquête, lors de leur passage à Mostaganem, ont reçu les diverses délégations à l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal. Les militants et les sympathisants des « Amis d'El Ouma » y pénétrèrent au nombre de cinquante et exposèrent toutes les doléances des Algériens aux parlementaires qui les écoutaient avec une attention soutenue.

Un délégué remit aux députés un sachet contenant des déchets de mouture qui, d'après la mention de la régie, sont destinés à la nourriture des animaux et que le bureau de bienfaisance indigène distribue parcimonieusement aux indigents de la ville. Avant la présentation du cahier de revendications, précisant de la section fit l'allocution suivante :

« Au nom des « Amis d'El Ouma », j'ai l'honneur de saluer les représentants du gouvernement français. Sachant toutes les difficultés que vous avez pu rencontrer au cours de votre délicate enquête, soucieux de porter à votre connaissance toutes les doléances des indigènes, nous avons établi un cahier de revendications, susceptible d'éclairer et de guider votre tâche en Algérie. A une époque où les populations arabes végètent dans le paupérisme et l'ignorance, il est vraiment déplorable de voir notre élite s'étendre et s'oublier sur des questions politiques, alors que les possibilités de guérir le malaise algérien gravitent uniquement autour de la misère physiologique et sociale du peuple arabe. Les éléments intellectuels restent stupidement en extase devant l'accession à la citoyenneté. Mais que nous importe l'application du projet Viollette si, par contre, des millions d'hommes restent plongés dans l'indigence ? Quelle influence peut avoir sur les indigènes l'octroi du droit de vote à une classe privilégiée, alors que la majorité des masses demeure soumise aux lois d'exception et au Code de l'Indigénat ? Dans une telle conjoncture, il est de notre devoir de spécifier que les Arabes sont rétractaires à la méthode de francisation préconisée par Viollette et se montrent hostiles à toute assimilation, car cette dernière, même quand elle respecte notre statut personnel, n'en demeure pas moins incompatible avec les dogmes de la religion islamique. Les conséquences profon-

des qui découlent de cet état de choses ne sont nullement faites pour accroître le prestige de la France ; malgré cela, les Algériens ne doutent pas de la justice et de l'esprit humanitaire de celle-ci. En tant que membres du gouvernement, vous ne devez pas décevoir une telle marque de confiance à l'égard de la métropole. L'enquête parlementaire va être édifiante, car elle permet à des Français de cœur de se pencher avec sollicitude sur les hideuses plaies sociales qui rongent l'Afrique mineure... D'autre part, nous protestons avec la dernière énergie contre la dissolution de l'Etoile nord-africaine, organisation arabophile qui, en faisant abstraction de toute démagogie, défendait chaleureusement les intérêts des musulmans. Nous condamnons la même mesure qui vient de frapper l'Action marocaine. Les Amis d'El Ouma vous rappellent un événement douloureux qui ensanglanta Constantine et vous demandent d'intervenir pour la libération des victimes de cette sinistre provocation, dont les véritables auteurs ne furent jamais inquiétés. Ayant conscience de nos devoirs envers les masses musulmanes, désirant collaborer à l'amélioration du sort de nos coreligionnaires, nous comptons sur votre équité et sur votre esprit démocratique pour faire aboutir les légitimes revendications du peuple algérien. »

Le président du Bureau d'enquête prend alors la parole :

« Nous venons de parcourir toute l'Algérie ; partout nous avons reçu les Amis d'El Ouma, partout nous avons écouté leurs doléances, et aujourd'hui nous sommes amenés à conclure que vos revendications sont à peu près identiques à celles de vos amis des autres départements. Nous nous efforcerons de lutter contre la misère des populations algériennes. Ayez pleine confiance en la France, elle ne vous abandonnera pas en ces heures difficiles. »

Telle fut la réception des Amis d'El Ouma par la commission d'enquête.

DJAMAL EDDINE

Nota. — « Oran Républicain », dans le compte rendu concernant les délégations reçues par la Commission parlementaire, s'est abstenu de mentionner notre groupement. Une telle omission de la part du

correspondant de ce journal nous laisse entrevoir des dispositions hostiles à notre égard. Une telle animosité ne peut s'expliquer que par les opinions politiques du correspondant qui remplit en même temps les fonctions respectables de secrétaire local du parti communiste.

La délégation du Comité algérien des Amis d'El Ouma auprès de la Commission d'enquête parlementaire

Le jeudi 15 avril, se présenta devant la Commission d'enquête parlementaire la délégation de notre Comité des Amis d'El Ouma.

Chargé de parler au nom de la délégation, notre frère Houcine, prononça l'allocution suivante :

« M. le Président de la Commission parlementaire, »

« Au nom du Comité des Amis d'El Ouma, nous avons l'honneur de vous souhaiter la bienvenue. L'envoi de l'honorable commission que vous présidez est un geste de sollicitude du gouvernement de Front populaire à l'égard des populations musulmanes d'Algérie formellement éprouvées par la misère et victimes d'injustices criantes. »

Nous croyons contribuer et faciliter votre tâche en vous présentant ce cahier de revendications immédiates qui répond aux aspirations profondes du peuple algérien et que vous prendrez, nous l'espérons, en considération parce qu'il constitue l'expression de la justice et la traduction de la vérité. »

L'allocution terminée et après avoir répondu à certaines questions posées par quelques membres de la Commission, notre compatriote Houcine lut et déposa le cahier entre les mains d'un commissaire.

TEXTE DE L'ALLOCATION prononcée à Médéa

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, Messieurs les Membres de la Commission, Les membres de la corporation Mozabite de Médéa ont l'honneur de vous souhaiter la bienvenue et de saluer en vous les dignes représentants d'une France démocratique, généreuse et respectueuse des libertés humaines.

« Votre arrivée a soulévé en nous et chez tous nos coreligionnaires une espérance qui, nous en sommes certains, ne sera pas déçue. »

« Notre pays, que vous allez visiter, nous peu, doit retenir particulièrement votre attention au triple point de vue : économique, politique et social. »

« Ce pays (le Mزاب) qui n'a vécu et demeure encore un nom géographique, que grâce au travail opiniâtre et à la ténacité de ses habitants traverse actuellement, plus que jamais une période des plus critiques de son existence. »

« Les charges fiscales écrasantes (45.000 francs par an, en 1853, élevées à plus d'un million actuellement), le recrutement militaire obligatoire, privant le pays de ses jeunes bras, l'exode de ses habitants, obligés de chercher ailleurs, dans le commerce, leurs moyens d'existence que le sol ingrat leur refuse, le manque de pluie, d'eau (les habitants étant obligés de chercher leurs eaux à des profondeurs variant entre 20 et 60 mètres), toutes ces questions font de ce pays un des plus déshérités du monde. »

« Chaque commerçant mozabite, a, à sa charge, autre que sa famille, ses proches et d'autres coreligionnaires indigents qu'il entretient par esprit de solidarité. »

« C'est un devoir sacré. Nul n'a le droit d'y faillir sous peine de se voir moralement excommunié de la communauté Mozabite. »

« Les impôts élevés dans de formidables proportions indiquées plus haut, ne sont d'aucun profit pour les habitants. Les routes sont dans un état analogue à celui d'il y a cinquante ans. »

« La question de l'eau, qui est une question vitale, a toujours été négligée. On vient de procéder à des travaux d'essai à Gardaia, pour la création d'un puits artésien, mais que peut bien signifier un puits dans une ville du Mزاب alors que le Mزاب tout entier (sept vilas de plus de 60.000 habitants), est complètement privé d'eau ! »

« En un mot, à l'ingratitude de la nature, s'ajoute l'indifférence des hommes. »

« Les habitants ont toujours élevé leur voix pour signaler cet état de choses alarmant, mais toujours leurs doléances sont restées sans écho. »

« Nous avons la conviction, que la commission parlementaire, se fera notre défenseur et appuiera nos légitimes revendications auprès du gouvernement de la République française pour une solution urgente et nécessaire. »

Nous nous résumons : 1° La suppression totale et définitive de la conscription militaire au Mزاب. Seule solution équitable tant au point de vue légal qu'au point de vue économique. »

« Au point de vue légal : conformément au pacte de 1853 plaçant les Mozabites sous le protectorat de la France. (Question en suspens au Conseil d'Etat). »

« Au point de vue économique et social pour la sauvegarde du peuplement et du relèvement économique du pays. »

2° Une aide efficace de l'administration pour la mise en valeur du sol par la création de plusieurs puits artésiens dans tous les centres. »

3° Le rétablissement du Conseil juridique dit « Ami-Saïd » devant lequel sont portés les pourvois en appel des jugements rendus par les Mahakmas Hadites. »

4° Les Caidés doivent être désignés par les membres des Djarnad et soumis à l'agrément de l'administration. »

5° Réduire les charges fiscales à un chiffre compatible avec la situation économique du pays et les moyens de ses habitants. »

6° La suppression du permis de voyage exigé de chaque habitant du Mزاب. Ce règlement constitue une entrave à la liberté de voyage. »

7° La non-ingérence des autorités locales dans les questions d'ordre intérieur ou religieux (conformément aux clauses du pacte du Protectorat de 1853). »

« En un mot, le retour pur et simple au régime reconnu en vertu du pacte de 1853. »

« Le Mزاب n'ayant failli à aucun devoir envers la France dont il reconnaît la protection il est tout à fait justifié qu'il revendique les droits qui lui sont légitimement accordés en vertu du pacte de 1853. »

Comment le Frontisme conçoit la question coloniale

[SUITE DE LA PREMIERE PAGE]

A ce sujet, je me permets de lui faire une remarque pour le tranquilliser une fois pour toutes. Je m'adresse aussi à tous ceux qui ont médité sur le compte du nationalisme algérien. L'Etoile Nord-Africaine n'a été à la remorque d'aucun parti français et c'est là une des principales causes de sa dissolution ; elle n'a jamais reçu l'argent d'Hitler. Elle se serait adressée ailleurs. Quant à ses rapports avec Moscou, ne peuvent croire aux bobards qu'on raconte à ce sujet que les gens de mauvaise foi et Dieu sait s'il y en a.

En ce qui concerne les conceptions de l'Etoile Nord-Africaine, G. Bergery les juge un peu trop extrémistes. Qu'il se rassure que nous ne sommes que pour une collaboration franche et loyale, basée sur une amitié solide de nos deux peuples. Nous n'avons jamais prôné le séparatisme et nous sommes d'accord avec lui quand il se déclare contre ceux qui désirent un retrait pur et simple de la nation qui s'est donné pour tâche d'amener un peuple sur la voie de l'émancipation. Plus que lui nous craignons que notre pays soit livré à l'anarchie ou à la tyrannie et nous ne voudrions jamais qu'il soit livré à l'appétit italien ou allemand.

De l'autre côté, le leader frontiste oppose la conception dite de l'assimilation.

« Il n'y a qu'un malheur, dit-il, c'est que cette conception d'essence généreuse est complètement utopique ; en fait, les indigènes ne sont des Français ni par la langue, ni par la race, ni par la religion, ni par les mœurs. »

Il en résulte donc, d'ailleurs lui-même le dit très bien, « qu'un tel principe n'est qu'un paravent derrière lequel on perpétue le colonialisme le plus classique ». Et nous ne pouvons que l'applaudir, car au moins il a vu clair.

G. Bergery, après avoir terminé avec les deux principaux courants d'opinion actuels, montre sous son véritable aspect ce colonialisme qu'il appelle « classique » ; pour qui les colonies ne sont que des terres d'exploitation et l'indigène un être inférieur qu'on ne protège que dans le sens où un cultivateur prévoyant soigne ses chevaux. Avec sa franchise habituelle, il se demande si la France ne gagnerait pas plus « en abandonnant un passé condamné au lieu de s'y cramponner par la force ». Il arrive enfin à la conception que se font les frontistes de la question coloniale, surtout en Afrique du Nord.

D'une façon objective, il nous dit comment il entendrait voir la France traiter les peuples qu'elle a pour mission d'émanciper. Ne voulant pas avancer au hasard, il pense que la libération de la France elle-même sera automatiquement un facteur de libération des peuples colonisés, car, souligne-t-il, les organisations économiques qui exploitent et corrompent la métropole sont à la base de l'exploitation et de la conception coloniale.

Sa remarque est juste, mais nous ne pouvons nous empêcher de lui dire qu'on ne peut pas faire patienter un peuple qui meurt de faim. Qu'on lui donne d'abord à manger ; ensuite, qu'on le prépare matériellement et moralement à l'autonomie administrative, comme il le dit lui-même. D'ailleurs, nous l'approuvons quant au système qu'il préconise, c'est-à-dire une autonomie dans un cadre fédéral.

Le directeur de « La Flèche » termine

son article non sans avoir de nouveau passé en revue les trois tendances « exploitationniste », « évacuationniste » et « assimilationniste » qui ont cours actuellement en Algérie.

La première, représentée par les colonies, pour qui l'administration ne se justifie que dans la mesure où elle aide à « faire suer le burnous », nous la condamnons comme il le fait lui-même.

La seconde, représentée par l'Etoile Nord-Africaine, nous nous permettons de lui dire qu'il l'a appelée à tort « évacuationniste », car il n'est jamais venu à la tête des dirigeants de l'Etoile, l'idée « de jeter les Français à la mer » ; militants sincères et francs, ils ne demandaient et ne cessent de demander qu'une chose : une collaboration loyale entre le peuple français et le peuple algérien et je pense que M. Bergery leur rend hommage quand il avoue se sentir plus en sécurité avec des demi-rebelles qu'avec des domestiques.

La troisième tendance, dont le projet Viollette est l'expression la plus récente, le leader frontiste la trouve utopique.

« Le projet Viollette, dit-il, pose mal le problème parce qu'il le pose sur le plan utopique de l'assimilation. »

En somme, la conception que les frontistes se font de la question coloniale ne s'écarte pas beaucoup de la note et cela doit suffire pour ouvrir les yeux à certains de nos ennemis politiques qui ne cessent de nous taxer d'antifrançais. Si nous le sommes, parce que nous rejetons l'assimilation qui est utopique ; si nous le sommes, parce que, aussi, nous voulons que l'Algérie soit un pays autonome, dans ces conditions, M. G. Bergery est comme nous : un antifrançais.

ALLAOUA.

Un film sioniste à Tlemcen

On nous écrit que, dimanche 17 avril, un film privé « sioniste » a été projeté au cinéma « Olympia ».

Le consistoire de Tlemcen invita tous les consistoires d'Oranie pour assister à la projection de ce film. L'entrée n'était autorisée qu'aux juifs. Deux de nos amis de Tlemcen ont pu y assister.

« On leur a montré la Palestine, dit notre correspondant, et à la vue du mur des lamentations et de l'écriture en hébreu, l'auditoire applaudissait. Par contre, à la vue de la mosquée d'Omar et de l'écriture en arabe, le même auditoire huait et sifflait. »

N.D.L.R. — Nous élevons notre protestation la plus indignée contre la projection d'un tel film qui n'est sûrement pas fait pour consolider l'amitié et la fraternité entre nous et nos compatriotes juifs.

SOUSCRIPTION

De Courbevoie : « Vive notre « El Ouma » 208 fr.

De Clermont : Pour une Algérie libre et contre le projet Viollette. 200 »

Impressions d'un jeune

Un mois durant nos cœurs angoissés, nous attendimes le passage, l'audience désirée des représentants du peuple de France.

Beaucoup de commissions sont passées ici, mais aucune d'elles n'était aussi populaire que celle-ci.

D'autres enquêtes officieuses, parallèles à celle-ci ; des meetings, des communications à la presse ; que de mouvements, pour calmer l'impénitence de la fougueuse Oranie.

Les uns, sentent la misère du peuple, les autres virent la lâcheté des factieux. On rapporte même à ce propos une phrase célèbre ici :

« CINQ MILLIONS D'INDIGENES « EXPLOITES PAR UN MILLION D'EUROPEENS. »

Et puis, par ailleurs, on estime que l'ordre devrait être renforcé tout comme le disait M. Régnier, ministre réactionnaire en 1935.

Voilà sous quelle atmosphère débarqua la commission en Oranie.

Tous les espoirs sont tendus, tous les regards sont fixés sur ces députés du Front populaire, sur ces hommes qui nous comprennent peut-être.

Enfin, ils sont arrivés...

Nous les saluons ; presque tous des jeunes très sympathiques. Après les salamalecs d'usage, le maire présente la municipalité et tient, au surplus, un propos fort décevant pour les musulmans. De tous les conseillers municipaux indigènes, pas un n'osa protester. Ils jouèrent leur rôle admirablement, ils méritent un bon point.

On fit passer les maires de la région, la fédération de l'abbé Lambert et Cie ; il n'est pas nécessaire de les présenter, ils sont assez célèbres. Puis les syndicats agricoles, je veux dire le trust des colons, tâches affameurs. Les associations politiques du Front populaire, du Front national.

Enfin on se décide à recevoir les indigènes, et de quelle manière !

La réception commença par ce préambule : « ...Pressez-vous, messieurs ! nos minutes sont comptées ; nous n'avons plus de temps à perdre. Nous savons déjà ce que vous allez nous conter... »

Ainsi nous fûmes expédiés en quelques instants. En vingt minutes, la commission avait écouté les desiderata des délégations des amis d'El-Ouma, du comité local du congrès, des anciens combattants musulmans, des musulmans d'origine indigène, des présidents de Djemâa, des Jeunesses musulmanes.

Par contre, les autres associations européennes restèrent en audience, une heure durant. (Exemple : le Rassemblement national.)

Nous sommes encore à nous poser cette question : pour qui est-on venu ici ? Est-ce afin d'écouter les éternelles bévues de M. Reithault ou pour essayer de connaître le malaise algérien, donc pour étudier l'indigène, l'élément principal, la majorité. Oh ! mais j'avais oublié, il n'est sujet que « de Bicot » ; il ne faut pas humilier le Français devant « la native ».

Nous sommes bien reçus, reconnaissons-le, et même, disons le mot, remercions la sollicitude des membres de la commission, qui examinent toutes nos revendications. Mais nous regrettons de dire que cela se fit un peu trop rapidement et superficiellement.

Cependant, rendons à César ce qui appartient à César : j'ai oui dire que ces messieurs ont vu l'extrême misère de l'Arabe dans le département de Constantine. Le mal était si grand qu'il les édificia ; ils sont, je crois, unanimes à reconnaître la détresse économique et sociale de l'indigène. Rendons-leur hommage de cette justice. Quant au reste, nous ne donnerons notre impression que lorsqu'elle se prononcera officiellement.

Venons au projet Viollette, si je puis dire, car vraiment il n'est plus tel que M. Viollette l'a conçu précédemment ; le comparer au premier, quel contraste !

Peu importe, la question n'est pas là. Nous nous sommes élevés contre ce nouveau décret Crémieux. Nous avons des raisons légitimes ; nous ne voulons pas aider les factieux, comme l'insinuent nos adversaires. Notre position est nettement établie.

Où ! nous Arabes, désirons le rester entièrement et, je répète, entièrement, car si nous gardons notre statut personnel, nous PERDONS, par contre, notre qualité d'Arabe. Et puis, les intellectuels égoïstes, au point de « préférer une combine » dont ils sont les seuls bénéficiaires, eux les plus aisés, eux qui ne souffrent ni de la faim, ni du mal, ni du caïd, ni de l'administrateur, pour laisser leurs frères les moins favorisés par le sort, sous le coup des lois d'exception, à la merci de tous ces féaux.

...Nous ne pouvons que constater que leur bêtise dépasse les bornes...

D'ailleurs, le projet Viollette ne trouve pas une approbation si unanime chez le peuple. Si nous relisons l'enquête de M. Kessous, dans « Oran Républicain », nous relèverions de temps à autre une teneur, sinon une opposition esquissée même parmi les intellectuels, tel le revirement de la Société des Oulamas. En effet, ses porte-parole : El Okbi et Brahimi, ne se font plus aujourd'hui les champions du projet Viollette ; il ne manque que leur désaveu officiel.

Ou, cet autre avis du président de l'Association des Etudiants musulmans :

« Je ne pense pas que le projet Blum-Viollette résoudra intégralement le malaise algérien. Il donne satisfaction à l'élite intellectuelle, sociale et administrative, mais il ne fait rien pour les masses. Or, en Algérie, ce sont les masses qui souffrent le plus. »

Mais notre élite en démission n'est pas à bout d'arguments ; elle nous répond : « Voulez-vous le projet Saurin ou Doriot ? »

Nous repreneons simplement cette juste parole de M. Muselli prononcée devant la commission.

Honorons-le de sa justice, de sa franchise et remarquons que pas un élu musulman ne s'exprima aussi nettement que lui ; ils ont sûrement omis, car ils étaient préoccupés par le projet Viollette ; « pour le reste ils ont passé la main :

« ...Nous sommes forcés de constater que l'on ne construit pas d'écoles pour les indigènes... »

Il faut donc demander des écoles, et ce, par la voix de groupements, ou, tous unis, sans crainte, pénétrés de la noblesse de votre idée, vous travaillerez à l'émancipation de vos frères.

Il faut de nouveau intéresser les indigènes, très appauvris, au commerce local. Il faut rétablir la situation économique en les prenant en considération. Il faut améliorer le sort de l'humble, du peuple, par échelons. Il faut, pour reprendre le mot de notre ami Benmansour, « se hâter de créer l'unité des droits » que je compléterai ; unité complète, non pas unité partielle. Nous ne voulons pas de scission chez les musulmans algériens, surtout pour un résultat si mauvais.

Je ne peux pas concevoir comment je peux devenir Français par la grâce d'un homme, alors que mon frère de sang reste toujours régi par d'autres lois. Ainsi, s'il nous arrivait d'avoir un rapport quelconque avec la justice je dépendrais d'une certaine jurisprudence, alors que lui tomberait sous le coup d'autres lois moins impartiales que les miennes.

Sentez-vous la division qu'il crée au sein d'une famille ? Raison de plus dans l'Algérie. On a un petit « échantillon » de ce que peut être ce projet ici.

LE MERLE VERT.

Un peuple souffre et on ne fait rien pour alléger sa souffrance

M. R. Aubaud pousse le cynisme jusqu'à dire qu'on distribue à chaque personne, et une fois par mois, 2 kilos de blé : ce qui n'équivaut même pas à un kilo de pain par mois.

Soumis à ce régime de famine, combien ont dû hypothéquer leurs terres pour les vendre à des prix dérisoires, qui ne correspondent en rien à leur valeur réelle ? Combien de malheureux ayant tout donné à l'usurier, quittent, les larmes plein les yeux, la terre à laquelle pourtant ils se sentent si attachés ; ils s'en vont vers la ville grossir les rangs des chômeurs et des sans-logis.

Si encore ils étaient seuls, mais un chef de famille, chez nous, partage son pain, non seulement avec les siens, mais avec tout un nombre de parents éloignés, de vieillards, d'amis qui ont sollicité sa protection. Zahirî a raison de dire qu'une famille arabe qui perd sa terre, c'est un bureau de bienfaisance qui ferme ses portes ; le gouvernement devrait comprendre une telle situation et y remédier. Qu'il fasse arrêter sans tarder les saisies et que des secours urgents soient distribués, autrement on enregistrera d'ici peu de graves événements dus à la famine.

« Nous sommes en absolu désaccord avec M. Aubaud », déclare M. Lagrosillière, président de la commission d'enquête.

Voici quelques passages extraits des discours qu'il a prononcés au siège de l'U.S.R. et à l'Union des Syndicats, lors de son passage à Oran :

« Nous sommes d'accord, dit-il, nous membres de la majorité de la commission d'enquête, pour penser que nous devons être ici en République de la même façon que nous le sommes en France.

« Nous sommes avec les indigènes israéliques ou musulmans, parce que nous sommes avec ceux qui souffrent.

« Ce que les colons ont accompli, ils l'ont fait avec les indigènes, et au moment des récompenses, nous ne devons pas écarter ces collaborateurs. Je vais prononcer des paroles qui ne sont pas dans le style de M. Aubaud. On a parlé d'agitateurs, nous les avons découverts. Ce sont ceux qui applaudissent Franco et Mussolini et qui insultent le gouvernement du Front populaire.

« Nous voulons la suppression des délégations financières.

« Je ne connais que deux races : celle des oppresseurs et celle des opprimés ; nous sommes avec tous les opprimés.

« M. Aubaud ? un « benî oui oui » pour capitalistes algériens.

« Il faut que les communes mixtes soient supprimées et que l'administration militaire cesse de maintenir l'état de siège permanent et de distribuer des peines disciplinaires. »

Ainsi s'est exprimé le président de la commission d'enquête, et il n'échappe à personne que toutes ses paroles sont nettement le contraire des mots stupides qu'a prononcés R. Aubaud.

Le sous-secrétaire d'Etat devrait comprendre que sa place n'est plus au sein du gouvernement de Front populaire, car il a tout fait pour creuser entre lui et le peuple algérien un large fossé.

B. A.

Une lettre de Lafayette

Exaspérés du régime dictatorial que leur fait subir le chef de la commune, nos amis de Lafayette nous écrivent pour dénoncer les injustices dont ils sont l'objet :

Notre commune de Lafayette est particulièrement soumise à un régime identique à celui que fait subir un Mussolini ou un Hitler. Bonnel est habitué à administrer avec une bande de vendus dont la lâcheté n'a pas manqué de soulever la colère de la population, qui n'a pas mis des gants aux dernières élections pour les balayer.

Ceci ne fut pas du goût de notre administrateur — et pour cause ! Aussi, pour punir la population de son geste, M. Bonnel eut recours aux méthodes les plus barbares. C'est ainsi qu'il donna ordre aux porteurs de contributions de saisir ce qu'ils trouveront chez les contribuables « défaillants ». Encouragé par leur chef, ces énergumènes n'allèrent-ils pas jusqu'à enlever des bracelets des poignets des femmes, et enlever à de pauvres familles jusqu'à leurs ustensiles de cuisine ! Enfin, ce « mauvais Français » (M. Bonnel se fâchera-t-il comme son collègue d'Aïn M'ilia ?) n'est pas à une injustice près.

Il convient de signaler son attitude néfaste vis-à-vis des nouveaux élus auxquels il rend l'exercice de leur mandat impossible, en retardant systématiquement les réunions de la commission municipale.

Aucun d'eux n'a été consulté sur la répartition du prêt de 2.200.000 francs, que le gouvernement a alloué à notre commune. Seuls ses « amis » ont eu droit à ce prêt. Il en est de même pour le secours en blé donné par le gouvernement général, et que M. Bonnel employa pour payer les ouvriers communaux et le budget pour l'entretien communal, alors ? Mais notre administrateur ne connaît pas la signification du mot « secours ». Cinq francs ou cinq litres de blé par jour à ces ouvriers. Drôle de secours ; payer une journée de travail ne peut s'appeler secours.

Nos lecteurs trouveront cette méthode paradoxale peut-être, mais pas étonnante, car c'est l'administration de M. Bonnel.

Faut-il ajouter que les impôts, le « bénéfice », sont imposés selon le bon plaisir de ses serviteurs et sont souvent doublés, rendant de ce fait la vie insupportable à la population ?

Certains de nos élus — car il y a encore des poules mouillées dans la commission — firent tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher et mettre fin à l'injustice et à la misère ; mais aucun des vœux déposés par eux à la commission et aucun des rapports et plaintes de la population n'ont été examinés ni donné aucune suite. Laissez par cette attitude méprisante du chef de la commune, les présidents et leurs collègues, les conseillers des sept douars suivants : Ikhlid-gènes, Draâ-el-Kaid, Tala-Ifassine, Draâ-Kebila, Bougaâ, Boussellam et Tala-Tinzar ont démissionné en signe de protestation contre les procédés hétérodoxes du chef de la commune. Démission approuvée par toute la population, qui soutiendra toujours ses élus. Démission qui ne manqua pas aussi de faire réfléchir l'administrateur Bonnel, qui, avec ses sbires, essaya de faire retirer leur démission aux élus ; manœuvre déjà prévue par ces derniers, qui ne veulent à aucun prix se laisser bafouer plus longtemps.

La population est unanime à demander le départ de cet indigne administrateur et donne confiance à ses élus.

UN LAFAYETTOIS.

LE REVEIL DES JEUNES

La crise mondiale du capitalisme et ses douloureuses répercussions sur le sort de notre peuple, victime depuis 1830 d'un colonialisme dépossesseur et sanglant, jointes aux derniers événements à caractère évolutif du peuple de France et celui d'Algérie appelle à l'aide à la compréhension, restent pour notre jeunesse autant de sujets d'attention d'un enseignement utile, d'une influence bien marquante.

En effet, l'attention et ce souci d'amélioration du jeune Algérien à tout ce qui touche à la vie sociale, morale et intellectuelle de son peuple, sont choses réelles aujourd'hui, alors que sa préoccupation prédominante est celle de l'organisation qui décide à l'action, qui rayonne en idées de combat. Le jeune Algérien dont la foi en la liberté est grande, digne, comprend pertinemment bien qu'il ne doit être qu'un sacrifié pour son peuple, en l'éduquant, en l'organisant, pour son pays en le servant, puisque le peuple gémît sous un régime des plus exotiques dans la misère et l'ignorance la plus sombre et le pays, bien qu'embelli, enrichi par son propre labeur, n'est, hélas ! (c'est la force qui l'impose) que le débouché du capitalisme métropolitain ; aussi la « belle affaire » d'exploitation d'une poignée de mercenaires décidés aujourd'hui plus que jamais à défendre les fruits de leur rapine par les moyens les plus obscurs.

Ces derniers, forts des moyens d'étouffement, de répression mis en branle à chaque fois que leurs intérêts sont menacés, n'hésitent pas à bafouer le « prestige », « l'influence » de la véritable France en activité hostile contre le gouvernement central de Front populaire. Leur « vigilance », loin d'être « réalisatrice », ne songe qu'à tenter « le coup libérateur », disent-ils à l'exemple du ministre Franco en Espagne qui, tout en méritant leur chaude sympathie, mérite jusqu'à ce jour leur soutien effectif et pratique et ceci se passe de tout commentaire.

Et c'est pour avoir crié sa haine et dénoncé les criminels desseins du fascisme

RASSEMBLEMENT COLONIAL

5, rue Monge, PARIS (5^e)

Monsieur le directeur d'El Ouma,

Nous avons l'avantage de porter à votre connaissance qu'un Rassemblement Colonial indépendant de tout parti politique, s'est constitué à Paris et a été déclaré à la préfecture de police le 13 avril 1937.

Son siège est 5, rue Monge, à Paris (5^e) et il groupe les principales associations nord-africaines, antillaises et malgaches.

Le but du Rassemblement et son organisation sont exposés dans les statuts dont vous trouverez ci-joint des extraits.

L'intérêt de ce Rassemblement ne saurait vous échapper à un moment où un besoin général de groupement se manifeste dans la métropole.

Nous vous serions reconnaissants de signaler son existence à l'attention de vos lecteurs.

Et, en vous remerciant, nous vous prions, Monsieur le Directeur, d'agréer nos salutations pressées.

Pour le Comité provisoire : NG. THE TRUYEN.

Composition du Comité provisoire

Messali Hadj (Afrique du Nord), publiciste. Faure Emil (Afrique Noire), ingénieur-conseil.

Ng. The Truyen (Indochine), ingénieur-chimiste.

Ramananjato (Madagascar) comptable.

Cenac-Thaly (vieilles colonies), professeur agrégé.

Tresorière : Mlle Toubland (Guyane), chirurgien-dentiste.

Extrait des statuts

1° Il est fondé, entre les représentants des diverses organisations coloniales siégeant en France ou aux colonies, une association ayant pour but de créer, entre les originaires des colonies, dans le respect de leurs aspirations propres et dans le cadre des institutions républicaines, un lien de solidarité, en vue :

a) De défendre les intérêts généraux communs aux indigènes des colonies françaises ; b) De s'associer réciproquement pour faire aboutir leurs revendications respectives.

Cette association prend le titre de *Rassemblement colonial*. Elle ne sera affiliée à aucun parti politique.

L'indépendance administrative de chaque association sera scrupuleusement respectée.

2° Le *Rassemblement colonial* ne comporte pas d'adhésion individuelle : il est exclusivement constitué par des représentants de ces organisations, originaires des colonies.

3° L'assemblée générale du *Rassemblement* est constituée par les délégués des organisations adhérentes. Chaque organisation a droit à deux délégués.

5° Le comité comprend :

A) Cinq vice-présidents répartis comme suit : un pour l'Afrique du Nord, un pour l'Afrique Noire, un pour l'Indochine, un pour Madagascar, un pour les vieilles colonies ; B) Des secrétaires. Il y a autant de secrétaires que de colonies ou unités administratives représentées, au sein du *Rassemblement*. Chaque secrétaire est élu par sa colonie respective.

L'un des secrétaires, désigné par les autres secrétaires, sera secrétaire général. Un autre secrétaire, élu de la même façon que le secrétaire général, sera adjoint à ce dernier ; C) Un trésorier élu par l'assemblée générale.

7° Les vice-présidents occupent la présidence à tour de rôle pour une durée de deux mois et selon l'ordre de succession établi ci-dessus.

9° L'assemblée générale, au cours de laquelle doivent avoir lieu les élections, siégera chaque année dans la première semaine du mois de mars. Le vote par correspondance est admis.

20° Les cotisations sont fixées à cinquante francs par an et par association.

21° Aucune subvention n'est acceptée.

22° Un comité d'honneur élu pour un an, et indéfiniment rééligible, est destiné à grouper des personnalités ayant manifesté leur sympathie pour la cause des colonisés et susceptibles de faciliter éventuellement les relations avec diverses organisations métropolitaines.

Les membres du comité d'honneur ont voix consultative et non délibérative.

A propos des déclarations de M. Aubaud

D'abord à Alger, puis à Marseille, M. Raoul Aubaud a déclaré qu'une politique d'autorité s'impose en Algérie, qu'il faut maintenir l'administration algérienne actuelle et que le gouvernement de Front populaire soulagerait les misères des Musulmans algériens. Peut-être que M. Aubaud trouve qu'il n'y a pas assez d'autorité ? En effet, il n'a fait que traverser l'Algérie et il a été assez aveugle pour ne rien voir. Dans une ville comme Sidi-Bel-Abbes où les Musulmans sont brimés et traqués de toutes parts, le nouvel administrateur ne veut pas essayer de remédier à cet état de choses ; bien au contraire, il ne se gêne pas pour gifler les infirmiers de l'Hôpital auxiliaire, pour boxer les Chaouchs de la sous-préfecture ou pour donner des coups de pied à déshonneur. Il faudrait, aux yeux de M. Aubaud, que les Musulmans restent toujours des esclaves. Eh bien ! il se trompe. Les Musulmans algériens, sont des hommes, un peuple, une nation avec laquelle il faudra compter désormais.

En ajoutant que le gouvernement soulagera la misère des Musulmans, M. Aubaud veut rire, car il sait mieux que personne qu'on ne peut soulager un peuple en l'opprimant et en l'exploitant. Les Musulmans n'accepteront pas ce soulagement, en termes propres : ce poison. Ce n'est pas non plus en leur distribuant du son qu'on diminuera le degré de misère des Musulmans. Si M. Aubaud veut réellement soulager les Musulmans algériens, il y a beaucoup de lois sociales et économiques, existant déjà en France, à appliquer en Algérie.

Au lieu de s'acharner à faire passer le projet Viollette, il est peut-être plus urgent de penser à la masse musulmane, au peuple, c'est-à-dire aux ouvriers et aux paysans musulmans qui souffrent bien plus que l'élite et d'autres encore à qui le projet profite. Le projet Viollette ne soulage que ceux qui sont soulagés, c'est-à-dire la classe des privilégiés, et encore c'est douteux !...

Nous sommes comme à la veille de 1789 et le peuple doit triompher au détriment de quelques Beni-Oui-Oui. Le peuple archaïque au besoin ses revendications lui-même.

Par ses déclarations, M. Aubaud nous montre que la Commission parlementaire envoyée par le gouvernement ne sert à rien. Il aurait pu attendre que cette commission ait fini son enquête et soit revenue à Paris. Le gouvernement de Front populaire doit agir sans faire cas ni de M. Aubaud ni de ses déclarations. Il doit s'il veut garder la confiance des Musulmans nord-africains, suivre son programme, qu'il a déjà établi.

H. A.

A PROPOS DE POURSUITES

C'est avec tristesse qu'un observateur français qui voudrait être impartial voit son pays exercer des poursuites judiciaires contre des hommes dont l'intégrité ne peut être suspectée.

Tout d'abord, ces poursuites sont imméritées ; ensuite, elles aggravent une situation qui est déjà fort sérieuse. Toute répression tentée contre l'ordre naturel des choses — c'est-à-dire contre l'émancipation des peuples — n'est pas seulement inefficace ; elle est dangereuse.

Le devoir du gouvernement est de pacifier, en s'attaquant aux causes du mal et non pas à ceux qui cherchent eux-mêmes à y remédier.

Il ne faut plus que, suivant la religion qu'ils professent, des hommes, en Afrique du Nord, n'aient pas, sous le drapeau français, autant de droits que les autres ; il ne faut plus que la France elle-même soit prisonnière, là-bas, d'intérêts privés ou raciaux, si puissants soient-ils. Il faut que les Français fassent confiance aux musulmans, qui étaient avec eux pendant la grande guerre et qui croient en la belle devise de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

CLEMENT ROMAND.

Spécialité de Produits Algériens

Fourniture et livraison à domicile de toutes spécialités d'épicerie

T. OUCHIKH

155, rue Saint-Maur PARIS (XI^e)

Tél. Oberkampf 44-76

Transports en tous Genres

Déménagements Paris, Province Voitures ordinaires et capitonées

MOKADONI-CHOCOLAT

56, rue de Paris à CLICHY (Seine)

Téléphone : Péreire 15-09

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués. Le gérant : ST DJILANI

ABDELLAH.

Imp. du Centaure, 17, rue La Pé